



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 10 avril 2018

- **Conseillers élus : 78** • **En exercice : 77**.....
- **Présents : 51**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Cédric MULLER, Secrétaire de Séance,
MM. BITTE, Gabriel MULLER, HOSTRENKO, ADIER, SCHÄFER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. BALLEVRE, JACQUOT, VAYSSETTE, DELLES, THIS, MAYOT, Mme BOUR, MM. RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. FILLIUNG,
MM. SEICHEPINE, JACOB, YAHIAOUI, GROSS, MATZ, BALLIE, Mme ORDENER, MM. THIEL, DREISTADT, Mme DOME, MM. LANG, PIAIA, MICK, DIDOT, Mme AUDIS,
MM. GAUDIG, HELFENSTEIN, Mme IMBAUT, M. STEINER, Mme STELMASZYK, MM. THIERY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA, Mme WINTER, Conseillers
- **Absents représentés par leurs suppléants : 1**
M. Jean-Paul MULLER, Conseiller (Racrange) par M. Raymond DIDOT, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 15**
M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) à M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) ;
M. Alain KONIECZNY, Conseiller (Altrippe) à M. Daniel BALLIE, Conseiller (Leyviller) ;
Mme Joëlle CRUMBACH, Conseillère (Carling) à Mme Anita BOUR, Conseillère (Carling) ;
M. Jean-Pierre BIES, Conseiller (Carling) à M. Gaston ADIER, Vice-Président (Carling) ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président (Folschviller) ;
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) à M. Rémy THIS, Conseiller (Boustroff) ;
M. Sébastien MARET, Conseiller (Landroff) à M. Daniel KLEIN, Conseiller (Suisse) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
Mme Josyane BECKER, Conseillère (St Avold) à Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. René STEINER, Conseiller (St Avold) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérig-Vinrange) ;
- **Absents excusés : 4**
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. René TOTTOLI, Conseiller (Morhange) ;
Mme Fernanda SANTIN, Conseillère (Porcelette)
- **Absents : 8**
M. Philippe RENARD, Conseiller (Destry) ;
M. Sébastien THISSE, Conseiller (Freybouse) ;
Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller (Petit-Tenquin) ;
M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold) ;
Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold)

Point n° 9

OBJET : Collecte OM – Approbation du règlement intérieur « Collecte des ordures ménagères et des déchets assimilés ».

Rapporteur : M. Guy BORN, Vice-Président

Suite à la fusion de la Communauté de Communes du Pays Naborien et de la Communauté de Communes du Centre Mosellan, il est proposé un nouveau règlement intérieur pour la collecte des ordures ménagères et des déchets assimilés.

Celui-ci a pour but de fixer les modalités d'exercice du service, de définir les déchets pris en charge et sous quelles conditions par la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie.

Le règlement intérieur sera transmis à l'ensemble des d'Agglomération Saint-Avold Synergie.

Envoyé en préfecture le 23/04/2018
Reçu en préfecture le 23/04/2018
Affiché le 23/04/2018
ID : 057-200067502-20180410-CC_20180410_9-DE

Le Président invite le Conseil Communautaire à :

1/ approuver le règlement intérieur « collecte » ;

2/ autoriser M. le Président de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie ou son représentant à la signature de tous documents s'y rapportant en lui donnant tous pouvoirs à cet effet.

PJI : règlement.

Discussions :

M. YAHIAOUI, Conseiller de Hellimer, s'interroge sur le ramassage des encombrants qui ne sont pas mis en place sur l'ex Centre Mosellan et qui pourraient pourtant être utiles pour les plus anciens au moins une fois dans l'année.

M. BORN, Vice-Président et Rapporteur du point rappelle que cela fait quelques années déjà que ce ramassage a été supprimé sur l'ex Centre Mosellan sans poser de problème particulier mais propose d'étudier le ramassage à la demande.

M. le Président propose de prendre en compte la demande de M. YAHIAOUI, Conseiller de Hellimer, qui sera soumise à la décision finale de la commission, qui est souveraine.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération amendée par le 'principe du ramassage des encombrants', à soumettre à l'avis de la commission ad hoc, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 20 avril 2018
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI

